



Lundi 30 janvier 2023

Retraites : la réforme de trop

Les syndicats SUD, CGT et SM-TE appellent les salariés du Technocentre et d'Aubevoye à faire grève **mardi 31 janvier**, nouvelle journée de grève et de manifestations interprofessionnelles dans tout le pays contre la réforme des retraites. Tous les salariés (Renault, intérimaires, prestataires...) sont couverts par les appels nationaux et interprofessionnels, qu'ils fassent grève une heure ou toute la journée.

Des dépenses maîtrisées, des ressources en baisse

→ « *Les dépenses de retraites sont relativement maîtrisées, dans la plupart des hypothèses, elles diminuent à terme* » a expliqué Pierre-Louis Bras, le président du Conseil d'Orientation des Retraites (COR), le 19 janvier 2023 lors de son audition par la Commission des Finances à l'Assemblée nationale.

→ C'est le résultat des réformes qui se sont succédé depuis 1993 et qui ont augmenté l'âge moyen de départ en retraite et réduit le montant moyen des pensions des retraités. Fin 2021, les réserves des différents régimes de retraites par répartition s'élevaient à 180 milliards d'€.

→ Selon le président du COR, le déficit risque de survenir « *parce qu'il va y avoir des évolutions négatives sur les ressources* », sous l'effet principalement des politiques publiques de réduction d'effectifs (et donc des cotisations retraites) des fonctionnaires, des agents des collectivités locales et des Hôpitaux. Un comble alors qu'hôpitaux et services publics sont en sous-effectif et qu'il faudrait au contraire embaucher.

→ Cette baisse des ressources est aussi due aux exonérations de cotisations. En 2021, « *le montant total des exonérations de cotisations atteint 73,8 milliards d'€, en hausse de 9,2 % par rapport à 2020* » (Rapport d'Evaluation des Politiques de Sécurité Sociale 2022). A comparer aux 13,5 milliards de déficit des caisses de retraites prévus par Bruno Le Maire en 2030. Il suffirait de réduire ces exonérations, notamment sur les cotisations retraites, pour équilibrer le système des retraites.

Rassemblement au Technocentre

Mardi 31 janvier à 12h

Devant la cafétéria PAUL dans le hall de la Ruche

Participons massivement aux manifestations régionales

A Paris : départ à 14h de la Place d'Italie

A Evreux : départ à 10h du pré du Bel Ebat. **A Rouen** : départ à 10h du Cours Clémenceau

Départ en car à 13h à la gare routière du TCR (en face du 7B Ruche).

Aller TCR/Paris et retour en fin de journée au TCR. Libre participation aux frais.

Flashez ce QR code pour réserver votre place.



Soyons encore plus nombreux en grève et à manifester demain !

Une réforme illégitime. Le gouvernement répète que sa réforme est légitime puisqu'elle était dans le programme de Macron aux Présidentielles de 2022. Mais Macron n'a pas été réélu sur son programme et sa réforme des retraites, mais pour faire barrage à Le Pen. Cette réforme n'a donc aucune légitimité.

Une réforme injuste. 72 % des Français sont opposés à la réforme des retraites, soit une hausse de six points depuis la semaine dernière. 74 % (+ 10 points en une semaine) estiment la réforme « injuste », 62 % (+ 5) « inefficace » pour assurer la pérennité du système de retraites, et 54 % (+ 1) « pas nécessaire » (sondage Elabe pour BFMTV publié mercredi 25 janvier).

Qu'on soit une femme ou qu'on ait travaillé tôt. Le recul de l'âge de départ en retraite va pénaliser les femmes qui ont eu des enfants (et acquis à ce titre des trimestres de cotisation) et tous ceux qui ont commencé à travailler tôt, les obligeant à partir plus tard en retraite et à cotiser 44, 45 ou 46 ans, c'est-à-dire davantage que la durée légale de cotisation.

Qu'on soit jeune ou qu'on ait travaillé plus tard. Ceux qui ont commencé à cotiser plus tard ne pourront plus prendre leur retraite à 62 ans quitte à avoir une retraite plus faible, mais devront attendre 64 ans. Quant à l'allongement de la durée de cotisation, il pénalise tout le monde.

Cette réforme ne doit pas passer. Seuls 7% des actifs (ayant un emploi) sont favorables à travailler au-delà des 62 ans (sondage Institut Montaigne de novembre 2022). **Mais le seul véritable sondage qui fera reculer le gouvernement, c'est celui du nombre de grévistes et de manifestants.**

Des augmentations de salaire en-dessous de l'inflation

A l'issue de la 2nde réunion de Négociation Annuelle Obligatoire du 26 janvier 2023, la direction a annoncé les mesures salariales suivantes pour l'année 2023 :

	APR	ETAM	Cadres
AGS : Augmentation Générale de Salaire (sur la paie de février)	4 %	3 %	0 %
AI : Augmentations Individuelles et promotions (avril)	0.5 %	1,5 %	5 % 0 % pour 10 % des Cadres
Primes individuelles	-	Prime de Performance pour 70 % des ETAM (400, 700 ou 1000 €)	Part variable (budget et répartition non connus)
Prime pouvoir d'achat (salaire < 61534 €/an)			
Versée en février	400 €	400 €	400 €
Versée en octobre	300 €	300 €	300 €

Cela ferait « une augmentation de **110 euros nets** par mois en moyenne sur l'année 2023 ainsi que des mesures individuelles pour plus de 80 % des salariés » a déclaré à la presse la direction de Renault. Ce qui veut dire que beaucoup de salariés auront en réalité moins que 110 € d'augmentation de salaire.

Les Augmentations Générales de Salaire des APR et ETAM sont largement en dessous de l'inflation. Et il n'y a toujours pas d'AGS pour les Cadres (rappel : en 2022, seuls 30 % des Cadres avaient eu une AI).

Selon l'INSEE, il y a eu 6,7 % de hausse des prix en 2022 (Indice des Prix à la Consommation Harmonisée). Mais tous les salariés se rendent compte que la hausse des prix est encore plus forte.

En réaction aux NAO, des salariés de Renault Douai ont débrayé vendredi matin. Ils montrent la voie.

Augmenter les salaires permet aussi de financer les retraites